

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président salue une classe VSO de dixième année provenant de Bex et emmenée par le Prof. Croci-Torti.			
	2.	Dépôts Postulat: Claude-Alain Voiblet et consorts. Motion: Fabienne Freymond Cantone et consorts. Interpellation: Pierrette Roulet-Grin.			
OA	3.	(GC 106) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de Monsieur Julien Eggenberger, nouveau député Les conclusions du rapport du Bureau du Grand Conseil, lues par le Premier Vice-Président, sont adoptées à l'unanimité. Il est procédé à l'assermentation du nouveau député, M. Julien Eggenberger.	GC	Nicolet J.	
RENV-CE	4.	(14_INT_257) Interpellation Michel Collet - Accessibilité des Offices cantonaux, heures d'ouverture (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(14_INT_259) Interpellation Philippe Grobéty - Hors zone à bâtir, comment a été appliquée la dernière modification de l'art 24c de la LAT ? (Pas de développement)			
OA	6.	(131) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2013 Les conclusions du rapport de la Commission thématique des affaires extérieures sont adoptées par 98 oui, 14 non et aucune abstention (acceptation du rapport).	DFIRE	Mahaim R.	
RENV-CE	7.	(14_INT_258) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Clients américains des Retraites Populaires : quelques explications sont nécessaires (Développement)			
RENV-CE	8.	(14_INT_261) Interpellation Didier Divorve et consorts au nom du groupe "La Gauche (POP-SolidaritéS) - Avenir des services publics vaudois : quelle est la vision du Conseil d'Etat en la matière ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	9.	(14_POS_073) Postulat Eric Züger et consorts - Améliorer le contrôle financier des entités intercommunales (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	<p>(119) Exposé des motifs et projets de lois modifiant la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique ainsi que la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques-André Haury et consorts demandant qu'une autorisation de pratiquer soit requise pour les médecins pratiquant à titre dépendant (12_MOT_012) et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel "réintroduction du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux : une tuile pour notre canton !" (12_INT_049) et</p> <p>Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel "Comment se fait la planification des équipements lourds utilisés en médecine dans le canton de Vaud ?" (05_INT_285)(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): LSP: art. 4 à 105 acceptés sans discussion à l'unanimité. Art. 111: amdt Riesen (alinéa 4 nouveau) est refusé par 83 non, 20 oui et 11 abstentions. Art. 111 non amendé accepté à la majorité, moins deux abstentions. Art. 147 à 199a acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat.</p> <p>(2ème débat): LAIH: art. 6j et 6k acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat.</p> <p>En votation finale, les deux projets de lois sont adoptés à l'unanimité, moins une abstention.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion J.-A. Haury sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p> <p>Les réponses du Conseil d'Etat aux interpellations D. Rubattel et B. Borel sont traitées.</p>	DSAS.	Roulet C.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(14_MOT_038) Motion Claudine Wyssa et consorts demandant une modification de la composition du Conseil de politique sociale Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, moins quatre avis contraires et quelques abstentions (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).	DSAS	Miéville L.	
RENV-CE	12.	(14_MOT_039) Motion François Payot et consorts pour que le Grand Conseil se prononce sur la fixation du subside à l'assurance-maladie (modification de la loi d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie) Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, moins 5 avis contraires et 6 abstentions (prise en considération partielle de la motion et renvoi de cette dernière au Conseil d'Etat).	DSAS	Miéville L.	
RENV-CE	13.	(14_POS_056) Postulat Catherine Labouchère et consorts - Mieux connaître les différents types d'aides sociales et leurs bénéficiaires Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération totale du postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).	DSAS	Miéville L.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	<p>(106) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Aliette Rey-Marion et consorts au sujet des solariums self-service : Attention danger ! (10_MOT_100) et sur le postulat Stéphane Montangero et consorts "Interdiction de vente de tabac aux mineurs : pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention !" (10_POS_197)(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): LEAE: tous les articles sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion A. Rey-Marion sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat S. Montangero sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DECS.	Roulet C.	
OA	15.	<p>(133) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 87 oui, 2 non et 9 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DFJC.	Rochat Fernandez N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	16.	<p>(110) Exposé des motifs et Projet de décret sur le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Amendements et votes sur les quatre axes stratégiques développés au chapitre 6 de l'EMPD: "axe 1 : l'enseignement" accepté. "Axe 2 : la recherche" : amdts com consistant à ajouter deux mesures 2.2.3 et 2.2.4 nouvelles acceptés à la majorité, moins deux, respectivement une abstention. Axe 2 amendé accepté. "Axe 3 : la contribution à la société" : amdt com consistant à ajouter une mesure 3.1.3 nouvelle accepté à l'unanimité. Axe 3 amendé accepté. "Axe 4 : politique institutionnelle" accepté. Art. 1 tel qu'indirectement amendé précédemment (axes stratégiques) par le Grand Conseil accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 84 oui, 2 non et 16 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 et 2 ainsi que les axes stratégiques développés au chapitre 6 de l'EMPD sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DFJC.	Despot F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	17.	(108) Exposé des motifs et Projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) et Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations Hélène Grand et consorts sur la manière restrictive de l'Office cantonal des bourses dans l'application de la loi et son règlement (00_INT_212) et Jean-Yves Pidoux demandant au Conseil d'Etat de faire appliquer la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (03_INT_083)(1er débat) (1er débat): le groupe La Gauche présente une motion d'ordre visant à renvoyer l'objet en discussion au Conseil d'Etat pour informations complémentaires; faute d'être appuyée par vingt députés au moins, la motion d'ordre n'est pas prise en considération. L'entrée en matière sur le projet de loi est acceptée à la majorité, moins 4 avis contraires. Art. 1 accepté. Art. 2: amdt com à l'al. 1 accepté. Art. 2 amendé accepté. Art. 3 à 7 acceptés. Art. 8: sous-amdt Dolivo (oui) à l'al. 1 lit. g est opposé à l'amdt com (non): ce dernier est préféré par 63 non, 42 oui et 3 abstentions. L'amdt com est ensuite accepté pour lui-même. Amdt Tschopp-Dolivo à l'al. 1 lit. h (nouvel al.) refusé par 61 non, 57 oui et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 63 non, 58 oui et 2 abstentions. Art. 8 amendé accepté à la majorité, moins un avis contraire et de nombreuses abstentions. Art. 9: amdt Dolivo à l'al. 1 lit. d refusé à la majorité, avec de nombreuses abstentions. Art. 9 non amendé accepté. Art. 10 à 14 acceptés. Art. 15: amdt com à l'al. 4 accepté à l'unanimité. Art. 15 amendé accepté à l'unanimité. Art. 16 accepté. Art. 17: amdt Démétriadès à l'al. 1 refusé par 63 non, 47 oui et 2 abstentions. Art. 17 amendé accepté. Interruption des débats.	DFJC.	Mojon G.	10/06/2014
RENV-T	18.	(13_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Claude-Alain Voiblet - Gymnase cantonal de la Cité - Journée politique ou propagande d'Etat !	DFJC.		10/06/2014
RENV-T	19.	(114) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégory Devaud et consorts - Le suicide des jeunes, quelle prévention dans notre canton ?	DFJC.	Christen J.	10/06/2014
RENV-T	20.	(14_INT_204) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Est-ce que le Service de la Protection de la Jeunesse se préoccupe vraiment du bien-être des enfants ?	DFJC.		10/06/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(14_RES_016) Résolution Christine Chevalley et consorts - Création d'un registre national des détenus, en particulier ceux jugés dangereux			10/06/2014
RENV-T	22.	(13_MOT_031) Motion Claude-Alain Voiblet et consorts - Uniformisons la pratique romande en matière d'exécution des peines	DIS	Mattenberger N.	10/06/2014
RENV-T	23.	(13_POS_037) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts - Modification de l'art. 131 al. 3 de la Constitution vaudoise - Appartenance politique des Juges cantonaux en question	DIS	Mattenberger N. (Majorité), Buffat M.O. (Minorité)	10/06/2014
RENV-T	24.	(13_POS_052) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Rendre plus sûr le traitement de la validation des initiatives populaires	DIS	Melly S.	10/06/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :